

# Vos Espaces Solidarités Alsace Eurométropole Nord

Pour contacter par mail  
votre Espace Eurométropole Nord :  
[masp.utamsemsnord@alsace.eu](mailto:masp.utamsemsnord@alsace.eu)

- ➔ **Maison Alsace**  
4 rue des magasins  
67800 Bischheim  
03 68 33 84 50
- ➔ **Eckbolsheim**  
1 rue Traversière  
67201 Eckbolsheim  
03 69 33 24 07
- ➔ **Mundolsheim**  
9 rue du Général de Gaulle  
67450 Mundolsheim  
03 68 33 85 72
- ➔ **Schiltigheim**  
22 rue de la mairie  
67300 Schiltigheim  
03 68 33 85 46

# Vos Espaces Solidarités Alsace Eurométropole Sud

Pour contacter par mail  
votre Espace Eurométropole Sud :  
[masp.utamsemssud@alsace.eu](mailto:masp.utamsemssud@alsace.eu)

- ➔ **Illkirch-Graffenstaden**  
136 route de Lyon  
67400 Illkirch-Graffenstaden  
03 68 33 82 60
- ➔ **Ostwald**  
1 rue des Bouvreuils  
67831 Ostwald  
03 68 33 80 00

## L'action médico-sociale au plus proche de chez vous

**Espace Solidarités Alsace  
Territoire Eurométropole  
Nord et Sud**





## Vous avez des questions relatives à votre situation :

### → J'ATTENDS UN ENFANT, LA SANTÉ DE MON ENFANT

Les femmes enceintes et les enfants jusqu'à 6 ans peuvent être rencontrés et accompagnés par des sages-femmes, médecins, infirmières, puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants et psychologues du service de protection maternelle et infantile.

### → L'ÉDUCATION DE MON ENFANT, LES RELATIONS AVEC MON ADO

Nos équipes proposent à chacun des parents une écoute, un soutien dans leur rôle éducatif, des espaces de parole pour les familles et des interventions et un accompagnement à domicile.

### → MON INSERTION

Nos équipes peuvent vous aider à construire votre projet d'insertion sociale et professionnelle. Elles peuvent vous proposer un accompagnement ou vous orienter vers les structures adaptées.

### → MON BUDGET, L'ACCÈS À MES DROITS

Des professionnels vous guident dans la gestion quotidienne de votre budget. Ils vous aident à connaître vos droits.

### → LA PERTE D'AUTONOMIE, UN HANDICAP

Des professionnels vous renseignent sur les aides existantes et vous soutiennent dans la prise en charge de la perte d'autonomie.

## L'action médico-sociale en Alsace

Le territoire de solidarités Eurométropole Nord et Sud est un service médico-social de la Collectivité européenne d'Alsace.

Il assure des missions d'aides à la personne pour les habitants des communes environnantes.

Différents professionnels, chacun dans leurs domaines de compétence, travaillent au sein d'Espaces Solidarités.

Ils vous reçoivent lors de permanences d'accueil, sur rendez-vous, lors de consultations médicales ou en visite à votre domicile.



## Les intervenants sociaux

**Une équipe composée de :** secrétaires médico-sociales, travailleurs sociaux (assistants sociaux, conseillers en économie sociale et familiale, éducateurs à la parentalité) vous accueillent, vous accompagnent, vous orientent vers le professionnel adapté.

**Leurs missions :** vous aider à comprendre et résoudre vos difficultés dans les domaines tels que : les démarches administratives d'accès au droit, le logement, l'insertion, la précarité, l'éducation, la parentalité, la perte d'autonomie, la vulnérabilité...

Ils mènent également des actions de prévention et de protection de l'enfance auprès des familles.

Ils vous accueillent au bureau ou vous rencontrent à votre domicile.

## Les professionnels de santé

**Une équipe de protection maternelle et infantile composée de :** médecins, infirmières-puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, psychologues, orthoptistes...

Ils assurent un accompagnement de votre grossesse, des consultations de jeunes enfants.

Ils mènent des actions de prévention et de soutien à la parentalité auprès des familles.